

Réf: Dossier 298564

Avis de constitution

SOCIETE « ELITE AFRIK PARTNERS »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY CITE
HIBISCUS, Lot 238, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Mars 2024 reçus par Me OUFFOUE D. Bernard, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 05 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELITE AFRIK PARTNERS »

Objet : Tourisme d'affaires ; Mise en relation des entreprises ; Gestion des opérations immobilières (Construction, Aménagement, Achat, Vente et Location des terrains nus ou bâtis et d'entrepôts); Accompagnement, consultance, Conseil et assistance des entreprises; Prestations Évènementielles ; Traduction. Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY CITE
HIBISCUS, Lot 238, Ilot 0

Dirigeant(s) M COULIBALY ISMAEL ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01935 du 26/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24455/GTCA/RC/2024 du 26/04/2024

